

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Date : 2021-06-14

Nombre de signalements d'indiscipline (bousculade : 20, manque de respect : 15, etc.) : 130 (bagarre :2; coup de pieds :10; frapper :40; insultes :35, etc.)

Nombre de signalements d'intimidation et de violence : 2 intimidations et violence Nombre de plaintes d'autobus : 12 (mais aucun arrêt de service pour un élève). 1 arrêt de circuit.

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2021-2022

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p><i>Facteurs de protection de l'école</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveillance constante auprès des élèves : à maintenir 2. Stratégies de gestion de situations d'urgence ou de crise : à maintenir 3. Climat relationnel : à maintenir 4. Accueil et soutien aux élèves : à maintenir 5. Participation des élèves à la vie de l'école : à consolider 6. Gestion des conduites violentes et gestion des conflits : à maintenir 7. Collaboration entre les adultes de l'école et acceptation du partage des tâches disciplinaires : à maintenir 8. Gestion de classe : à maintenir 9. Code de vie clair et cohérent : à modifier 10. Implication et collaboration des parents : à maintenir 11. Implication et collaboration avec les partenaires et la communauté : à maintenir 12. Pratiques de gestion : à maintenir <p>Actions prioritésées en 2020-21</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre les activités liées à la prévention de la violence et de l'intimidation (Mois de la non-violence et réinvestissement 2 fois dans l'année) surtout en situation pandémique : il y a eu avec le soutien de la TTS des ateliers de sensibilisation portant sur la violence : Sensibilisation avec les policiers dans les classes de 3^e -4^e année; Violence et intimidation en 5^e et 6^e année; 	<p>Le plan de lutte 2020-21 a permis de poursuivre la mise en place et la consolidation de stratégies de prévention et de modifier certaines pratiques.</p> <p>Grande ouverture des parents dans l'école (invitations, rencontres, célébrations).</p> <p>Travail de collaboration poursuivie avec la municipalité de St-André.</p> <p>Les actes de violence ont augmenté cette année. Cela s'explique facilement par une consignation rigoureuse de toutes les situations conflictuelles, violentes et d'intimidation. Un ajout de personnel a favorisé cette consignation.</p> <p>Ainsi, les facteurs de protection de l'école restent majoritairement à maintenir, afin de répondre adéquatement aux besoins émergents.</p> <p>Résultats</p> <p>À poursuivre</p> <p>Lors du mois de la non-violence, des activités de prévention ont eu lieu quotidiennement sur une période de trois semaines. Les élèves et les enseignants ont grandement apprécié ces moments. Malheureusement, avec la situation de la COVID-19 qui a débuté en mars 2020, il a été impossible de réinvestir ces activités une deuxième fois auprès des élèves.</p>

<p>Capsule vidéo visionnée dans chaque classe des 2^e et 3^e cycles sur les différentes formes de violence, organisée par une intervenante en violence conjugale de l'organisme La Citad'elle;</p>	<p>À maintenir</p>
<p>Ateliers de sensibilisation en violence et sur l'intimidation dans les classes organisées par la TES et la TTS de l'école.</p>	<p>À maintenir</p>
<p>2. Assurer une surveillance accrue des élèves durant les moments de transition.</p>	<p>À poursuivre Étant une TES et une TTS pour l'année 2020-2021, il a été plus facile d'assurer une présence dans les corridors lors des moments de transition, ainsi que lors des récréations et à l'heure du dîner.</p>
<p>3. Assurer une surveillance accrue des élèves pendant certains moments dans l'année (rentrée, décembre, février, avril)</p>	<p>À maintenir</p>
<p>4. Outiller davantage le personnel enseignant et surveillant en lien avec la consignation des données (distinguer les rôles de chacun) et la communication des événements.</p>	<p>À poursuivre La formation et la rigueur restent à poursuivre pour l'année 2021-2022.</p>
<p>5. Ajouter un poste de TES pour soutenir l'application de la prévention des bons comportements.</p>	<p>À modifier Nous allons modifier le poste de TTS en poste TES pour l'année scolaire 2021-2022.</p>
<p>6. Poursuivre les rencontres plus fréquentes avec la direction, les TES et les surveillants du dîner.</p>	<p>À maintenir Les rencontres mensuelles ont été bénéfiques pour le travail d'équipe ainsi que pour la cohérence des interventions.</p>
<p>7. Maintien de la dernière structure des dispositions des tables du dîner dans le gymnase ou les classes selon la situation pandémique.</p>	<p>À modifier La disposition des tables du dîner sera à modifier selon la situation de la Covid et revenir à la disposition régulière des tables avant la pandémie.</p>

L'évaluation du plan de lutte de l'école St-André a été approuvée par le Conseil d'établissement le 15 juin 2021.

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention : (selon la situation du covid)

Dans l'ensemble oui, surtout au niveau du « mois de prévention de la violence » (plusieurs activités organisées par la TES et la TTS de l'école). Toutefois, certains éléments ont à être consolidés en lien avec le réinvestissement et la mise à niveau des formations du personnel de surveillance et en ce qui a trait à la concertation avec les partenaires du milieu pour les situations d'intimidation. Ajout d'activités dirigées pendant le diner offertes selon les cycles.

Les modalités de signalement et de consignation

Les modalités de signalement, bien expliquées à l'intérieur du code de vie, ont été utilisées efficacement. Certains appels des parents ont permis de faire les suivis nécessaires (direction, secrétaire, TES, TTS). Nous avons également été plus rigoureux dans le signalement de situation qui perdurait dans le temps (signalement DPJ, référence CSSS, pédiatrie sociale...).

Les mesures éducatives et de réparation

Le code de vie met bien en évidence les différents niveaux d'intervention et les sanctions ont été appliquées telles que diffusées. Cette année, une différenciation a été faite au niveau des conséquences selon les gestes posés. Des décisions d'équipe ont été prises, toujours dans l'optique éducative et bienveillante pour l'élève. Les parents ont été informés. Un comité est mis en place afin de revoir notre protocole pour les situations de violence et d'intimidation.

Les mesures de soutien

Les interventions ont été faites dans tous les cas très rapidement.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
La surveillance a été effectuée de façon plus efficace et le personnel a travaillé beaucoup plus sur le renforcement des comportements positifs. Cette façon de faire a amené une cohésion et une cohérence à l'intérieur du personnel de l'école. De plus, le fait d'ajouter 3 personnes à la surveillance lors des récréations et lors du diner aura permis de garder nos zones délimitées conservant les bulles classes en lien avec les exigences de la Santé publique.	<p>Chez les élèves, les activités de prévention semblent doucement porter leurs fruits. Les élèves étaient capables de nommer les attentes que nous avons en ce qui a trait à leurs comportements.</p> <p>Et nous avons pu observer la grande résilience des élèves considérant la situation pandémique à l'école. Les élèves étaient toujours très collaborateurs en lien avec cette situation. Ce fut très apprécié de tous. Et cela a aidé à avoir une belle collaboration de la part de tous et une cohérence dans nos interventions malgré tout cela.</p>	<p>Les parents semblent eux aussi plus conscients des impacts des conflits à l'école. Ils apprécient les communications liées à la prévention envoyées à la maison. Les appels personnalisés sont grandement appréciés des parents.</p> <p>Et considérant la situation pandémique, la collaboration des parents fut très appréciée.</p>	De ce côté, même si la municipalité s'implique beaucoup dans les activités parascolaires et que certains parents s'impliquent positivement dans le milieu, tout est encore à poursuivre. Cette année nous avons eu une plus grande implication de la part de la Sûreté du Québec, notamment pour des événements mineurs entre élèves ainsi que pour des ateliers de prévention.

Recommandations pour 2021-2022

- **Poursuivre les activités liées à la prévention de la violence et de l'intimidation.**
- **Mettre en place des activités liées à la prévention de l'utilisation des réseaux sociaux. (rencontre avec les parents/enfants)**
- **Outiller davantage le personnel enseignant et surveillant en lien avec la consignation des données (distinguer les rôles de chacun) et la communication des événements.**
- **Établir un protocole de suspension interne et externe lors de situation de violence ou d'événement important.**
- **Installation de caméra de sécurité dans la cour d'école afin de limiter les actes de vandalisme.**
- **Créer des corridors actifs dans l'école.**

L'évaluation du plan de lutte de l'école Saint-André a été diffusée au Conseil d'Établissement le 15 juin 2021